

## Compte rendu CTR en formation CHSCT

### Hygiène, ergonomie, santé, conditions de travail et sécurité : passer des intentions aux actes !

Force est de constater que la situation douanière n'est pas brillante. Et cela pourrait être pire si les organisations syndicales, SNAD CGT en tête, laissaient faire notre administration...

Pour rappel, les organisations syndicales étaient convoquées au premier comité technique de réseau en formation hygiène, sécurité et conditions de travail de notre administration. Ce format de CTR était demandé par la CGT depuis 6 ans et a été obtenu grâce à la mobilisation du printemps. L'ordre du jour comportait quatre points :

- ➔ la présentation de l'étude ergonomique sur les équipements,
- ➔ l'habillement,
- ➔ l'immobilier,
- ➔ la présentation de l'observatoire interne.

De nombreux sujets sur lesquels il y a beaucoup à dire.

Malgré cet ordre du jour chargé, les organisations syndicales ont, dès le début de la rencontre, fait porter le débat sur le rapport Gardette et les risques qu'il suscite. Nous avons rappelé collectivement que les agents sont inquiets de voir se profiler cette réforme qui va détruire les missions et le réseau douaniers sans véritable concertation.

Quand nous avons expliqué à la direction générale que, face aux experts des syndicats, le rapporteur Gardette n'était pas en mesure de répondre à la moindre question d'ordre technique, on nous a simplement répondu qu'il fallait bien qu'il y ait des généralistes et qu'il était normal qu'il défende son rapport. Mais nous n'avons aucune réponse sur la façon dont le transfert de taxes a été décidé, nous savons seulement qu'il n'y a eu aucune analyse de faisabilité préalable ! Ce n'est pas sérieux !

Face à nos inquiétudes communes, la seule réponse obtenue était que le transfert des onze taxes indi-

quées dans le rapport aura bien lieu, que monsieur Gardette avait été *"investi de la mission de balayer l'ensemble des taxes recouvrées par la douane"*, sans aucune explication sur la forme du coup de balai. Nous n'aurons droit qu'à quelques évolutions techniques du calendrier et à la garantie *"que l'on ne touchera pas aux droits de douane pour l'instant"*.

Quand nous avons évoqué la situation du SNDFR en Lorraine, la DG nous a seulement promis qu'elle se rendrait sur place la semaine prochaine, pour annoncer "quelque chose" aux agents. Les rumeurs parlent déjà d'un déploiement du service des RTC de la DG, qui compte 23 agents. En ce cas, il va falloir que la DG nous explique ce que vont devenir les 154 agents mosellans qui ne feront pas de RTC !

A l'occasion d'une suspension de séance, la motion suivante a été rédigée par les organisations syndicales afin de couper court au débat :

***"L'ensemble des organisations syndicales réunies ce jour en CTR en formation hygiène, sécurité et conditions de travail demande l'arrêt du processus de transfert de taxes de la DGDDI vers la DGFIP. Elle réclame à ce que le cycle de GT afférent ne soit organisé qu'après présentation en CTR du cadre global précisant les modalités d'organisation à moyen terme de la DGDDI, de ses missions pérennisées, de son réseau et du déroulement de la carrière des agents."***

**Ce texte a été voté à l'unanimité  
par les organisations syndicales.**

L'étude ergonomique nous a ensuite été présentée par un ergonome du ministère et a repris, en substance, les éléments déjà évoqués dans les comités de suivi où la CGT avait fait de nombreuses propositions concrètes en termes d'équipements et de matériels. Nous avons reconnu, à l'unanimité,

que l'étude ergonomique était de grande qualité. En revanche, le suivi de ses préconisations par la direction générale ne nous convient pas. L'administration se cache derrière les contraintes des marchés publics pour dissimuler son inaction globale.

Depuis longtemps pourtant, la CGT exige que les matériels destinés aux agents soient effectivement aux normes et cessent d'être produits dans des pays aux pratiques industrielles d'un autre temps.

Nous sommes aussi revenus sur :

➔ la doctrine d'utilisation du HK qui a évolué mais n'est pas mise en oeuvre de la même manière dans les services ;

➔ sur la question de la fumigation ou dans les conteneurs que nous évoquons en boucle depuis dix ans et sur laquelle l'administration ne fait rien ;

➔ sur les visites médicales obligatoires qui ne sont pas tenues, faute de médecins de prévention ;

➔ sur les équipements de protection comme les masques à gaz qui ne sont pas aux normes.

En douane, ni le déploiement de nouveaux matériels, ni les doctrines d'emploi avec leur volet sécurité ne sont présentés en amont aux représentants des personnels comme la loi en fait obligation.

Nous avons évoqué le cas des téléphones portables, déployés en urgence et sans véritable doctrine d'emploi, auprès de – presque tous – les agents de la surveillance. Hélas, ce déploiement précipité a eu lieu sans consultation du CHSCT et donc en toute illégalité. À aucun moment, la DG n'a pris en compte nos remarques sur la doctrine d'emploi ou l'efficacité de ce système téléphonique. Nous ne pouvons pas dire que la DG ne fait rien, mais chaque fois qu'elle fait quelque chose dans le domaine des télécommunications, elle le fait mal. Sur ce point, la seule réponse est lâchée du bout des lèvres :

*" Nous sommes préoccupés, nous ferons une analyse "*. Pour le SNAD CGT l'analyse est toute faite : il faut revoir l'intégralité de la doctrine d'emploi des portables et consulter enfin le CHSCT sur ce sujet.

Le SNAD CGT a aussi insisté sur la question du budget. Notre administration s'est vue amputée d'un tiers de son budget (30 millions d'euros !) parce que les fonds n'ont pas été utilisés l'année dernière. Sur ce point, nous n'aurons pas de réponse. L'argent existe, n'est pas utilisé et les agents sont en difficulté sur le terrain. Tout ça pour passer pour de bons élèves auprès de la Cour des Comptes ? Cette situation est inacceptable.

Les équipements de protection individuelle doivent être fournis en urgence et une promesse de réflexions sur la réactivité de l'administration ne nous suffit plus. Nous voulons des actes et le matériel dont nous avons besoin pour travailler en toute sécurité.

En matière d'habillement, ça ne va pas beaucoup mieux... Nous avons tous en mémoire cette situation qui nous a tous couverts de ridicule quand l'administration a demandé aux élèves de l'école de La Rochelle de bien vouloir se vêtir de pantalons noirs ou bleu marine et de hauts blancs afin de suivre les cours parce que les uniformes n'étaient pas disponibles.

Sur ce point précis, la direction générale nous promet un système révolutionnaire, qui permettrait, à l'horizon du printemps 2020, à tous les agents de la surveillance de passer commande pour leurs effets et être livrés, dans leur service, sous quinze jours. Nous attendons de voir et jugerons sur pièce.

De même, la généralisation de "groupes d'utilisateurs" (GU), pour le choix et le suivi des habillements et matériels va dans le bon sens. Ce dispositif ne peut toutefois faire l'économie de la transparence dans le choix des participants (un GU sur les équipements des collègues OP/CO nous a été annoncé en séance comme devant se tenir le lendemain... Mais aucun service ne semble avoir vu la note recher-

chant des volontaires) et dans l'élaboration des cahiers des charges. Selon nous, il n'est pas anormal d'associer à ces GU les organisations syndicales qui contribuent à l'intérêt général et sont porteuses des aspirations que les collègues leur font remonter.

La présentation de l'observatoire interne des ministères économiques et financiers a été rapide, faute de temps. Il a fallu balayer en quelques questions une présentation d'une intevnante d'IPSOS sans avoir reçu de documents de travail sérieux au préalable. Car à quoi bon faire semblant de recueillir l'assentiment des élus du personnel sur des projets de questions découvertes en séance ?

La présentation est parfaitement rôdée, très professionnelle, mais nous nous demandons pourquoi on n'a pas demandé à l'INSEE de réaliser ce type d'études, puisqu'il s'agit d'un outil public et que leur travail serait nécessairement moins cher et tout aussi efficace.

Ce qui nous interroge le plus toutefois, c'est ce que l'on fait de cet observatoire. Car pour l'heure, il a seulement permis de déterminer que, parmi les répondants, la situation semble plus morose d'année en année. Un rapport qui traîne sur un coin de table de la Directrice Générale et finira à la déchetterie dès que le nouvel opus sera édité... Si la DG se demande ce que ressentent les agents, elle peut se déplacer sur le terrain et leur parler. Peut-être que cela lui permettrait de comprendre leur mal-être. A condition qu'elle l'entende.

Il est temps que la direction générale se saisisse enfin des résultats de l'observatoire et propose des solutions pour en finir avec le mal-être des douaniers.

Le point le plus rapidement évoqué était la situation immobilière en toute fin de journée. Globalement, la situation n'est pas bonne et l'intersyndicale avait communiqué, au printemps, une liste des sites sur lesquels travailler en urgence.

Si l'administration a demandé aux DI de définir dans la concertation les endroits où des travaux sont nécessaires, un seul d'entre eux a appliqué la méthode pour le moment (en Normandie). La liste des sites retenus devait être communiquée aux organisations syndicales comme nous en avons fait la demande, vu que cela n'a pas été possible lors du CTR... Comme si le bureau FIN2 était si loin de la salle de réunion ! Nous aurions bien aimé que la DG fournisse cette liste en document de travail et afin que nous puissions la joindre à ce compte-rendu en toute transparence.

## **Conclusion :**

face à la politique destructrice du ministère, les OS choisissent de faire front commun.

Ce CTR a surtout prouvé que notre administration ne voulait pas répondre aux questions de fond et ne s'inquiétait pas outre mesure de ce qui allait arriver aux douaniers. C'est manifestement plus facile de se recaser – sûrement dans le privé - quand on est directrice générale.

**Nous disons NON aux pseudo-réformes du gouvernement et en particulier au rapport Gardette.**

**Nous ne laisserons pas nos missions partir puis s'éteindre, ni nos services fermer sans lutter !**